

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 23/03/2016

Date d'affichage : 23/03/2016

de la Commune de COGOLIN  
Séance du mercredi 30 mars 2016

L'an deux mille seize et le 30 mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Éric MASSON,

**PRESENTS** : Marc Étienne LANSADE - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

**POUVOIRS** : Rémy FÉLIX à Maria de Fatima FIANDINO / Patrick GARNIER à Christelle DUVERNET / Patrick CLAUDEL à Jean-Jacques GABERT / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Éric MASSON / Marie-Ly GARCIA à Patricia BERENGUIER / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Renée FALCO à René LE VIAVANT / Michel BERTIN à Élisabeth CAILLAT

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Audrey TROIN

Monsieur le Maire rappelle que ce budget » a été créé en mars 2016 aux fins d'enregistrer les opérations relatives à l'exploitation des parcs de stationnement payant ainsi que l'aménagement de nouveaux parcs de stationnement sur le territoire communal, missions relevant d'un service public à caractère industriel et commercial, assujetti à la TVA.

Il présente le budget 2016 qui prévoit la réalisation d'un parc de stationnement payant Place de l'Hôtel de Ville pour un montant de 2 365 000 € HT.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de : 61 600 €  
La section d'investissement s'équilibre à la somme de : 2 395 000 €

Le budget est équilibré par une subvention d'équipement du budget principal pour un montant de 350 000 € et un emprunt de 2 000 000 €.

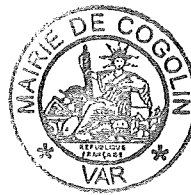
N°2016/078

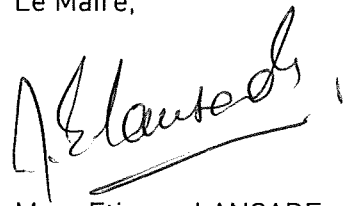
**BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET ANNEXE « PARCS DE STATIONNEMENT PAYANT »**

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2016 du budget annexe « parcs de stationnement payant».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 25 POUR – 8 CONTRE** (Pascal CORDÉ - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR - Carole RUIZ – Malika OUAREZKI)

Le Maire,



  
Marc Etienne LANSADE

